



Marc et Christine LAGRANGE
Comportementalistes - Educateurs Canins
37 ans d'expérience à votre service
Habilité par les Préfectures de Dordogne, Gironde et Lot-et-Garonne

Madame, Monsieur,

En vertu de la Loi du 20 juin 2008, qui a introduit une formation des maîtres de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie, et afin d'obtenir l'attestation d'aptitude prévue à l'article L211-13-1 du Code Rural, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint la fiche d'inscription à compléter ainsi que la liste des documents à fournir **en même temps** que l'inscription.

Pour être pris en compte, votre dossier devra comporter les documents suivants :

- Photocopie de la carte d'identité en cours de validité recto-verso de chaque personne
- Photocopie de la carte d'identification (tatouage ou puce)
- Photocopie du Pedigree ou Certificat de naissance pour les chiens LOF
- Photocopie du certificat antirabique (vaccination contre la rage)
- Photocopie de la déclaration en mairie du domicile actuel à jour ou demande de permis provisoire
- Photocopie de l'attestation d'assurance pour les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie en cours de validité
- Photocopie du certificat de stérilisation pour les chien(ne)s de 1^{ère} catégorie
- Photocopie du bilan comportemental du chien

Le stage se déroule sur une journée de 7 heures consécutives, avec de la théorie et de la pratique **en compagnie de votre chien**, dans nos locaux. Le prix du stage est fixé à 200 € TTC par personne, repas de midi compris. **Le montant global est payable à l'inscription, par chèque libellé à l'ordre de Marc LAGRANGE, espèces ou mandat-cash.**

A l'issue de cette journée de formation, une attestation d'aptitude vous sera remise, à condition que vous ayez satisfait aux tests.

Pour nous rejoindre, nous vous invitons à consulter le plan d'accès sur notre site www.lagrange-marc.com.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos meilleures salutations.

Marc LAGRANGE

